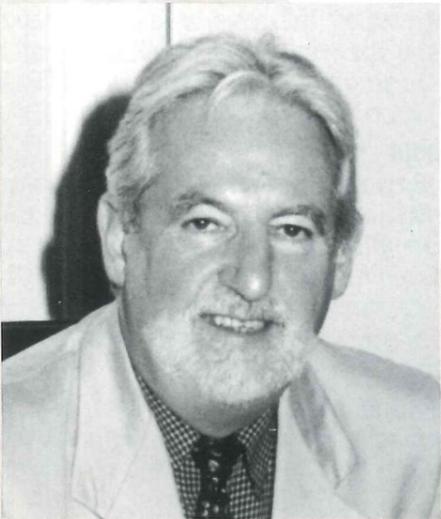




La lettre du Maire



Chères Menneçoises, chers Menneçois,

✓ L'aménagement d'un parking, d'une salle polyvalente autour du presbytère, des salles associatives dans la maison dite Café du Pêcheur, rue du Général Pierre.

✓ La remise en état de l'Orangerie II avec des salles associatives, des bureaux pour l'administration municipale, la venue de la bibliothèque dans un concept culturel global qui unit le conservatoire, le théâtre-cinéma et la salle socio-éducative

avec une création :

La Maison de la Petite Enfance dans le Parc de l'Horloge rue du Parc avec le regroupement du Relais Assistantes Maternelle et d'une crèche.

Ce programme, s'il reçoit l'accord de la région, devrait se réaliser sur 4 voire 5 ans pour un budget maximum de 3 millions d'euros hors taxes, subventionné selon les cas entre 50 et 70 %.

Le cimetière : situé rue Paul Cézanne sur le terrain de sport Jean-Jacques ROBERT. Une nécessité bien regrettable nous oblige à précipiter son ouverture début 2004 pour une utilisation d'un quart de sa surface soit environ 170 tombes, plus un columbarium. Le dossier de cette première phase de travaux est en attente d'une dotation globale d'équipement. Budget d'environ 300 000 €, espoir de subvention entre 20 et 40 %.

Le complexe Football Rugby : envisagé pour ne pas créer un préjudice sportif à nos amateurs de ballons rond et ovale doit prendre naissance sur le bord de la rocade. Le montage du dossier est complexe car il doit contenir une convention pourvoyeuse de 70 % de subvention signée entre la Région, le Lycée et la Commune. De plus, l'acquisition de 1600 m² de terrain serait souhaitable.

Le contrat C.A.F. : constitué de deux parties :

✓ Le Contrat Petite Enfance de 0 à 6 ans renouvelé.

✓ Le Contrat Temps Libre pour les 6 à 16 ans. La bonne volonté d'une équipe d'encadrement qui doit se renforcer nous laisse augurer de projets valorisant pour la jeunesse. Les subventions de la CAF seront proportionnelles aux activités.

L'INTER-COMMUNALITE

Depuis le 1^{er} janvier 2003 notre Intercommunalité est née, elle s'appelle «La Communauté de Communes du Val d'Essonne».

Elle comprend 15 communes : Auvernaux, Ballancourt, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay le Vicomte, Itteville, Leudeville, Mennecey, Nainville les Roches, Ormoy, Saint Vrain,

Vert le Grand, Vert le Petit, pour une population de 43 000 habitants.

Son organisation administrative et politique est comparable à l'organisation municipale avec un Conseil Communautaire constitué de 43 délégués élus au sein du Conseil Municipal de chaque commune ; Mennecey est représentée par 6 délégués.

Le mandat de la Communauté de Communes se calque sur celui des municipales soit six ans. Le bureau est formé du Président, de six vice présidents et de huit membres. Chaque commune a un représentant dans ce bureau.

Le rayon d'action de la Communauté est limité par des statuts légalisés par un arrêté préfectoral. De plus une charte unit les 15 communes dans le même esprit d'une dynamique respectueuse des intérêts des uns et des autres. Aucune décision ne peut être prise sans l'assentiment de la commune concernée.

Notre communauté de communes débute avec 3 compétences, toutes les trois d'intérêt communautaire :

- le développement économique,
- l'aménagement des espaces,
- la voirie.

Les élus du Conseil Communautaire ont fait le choix d'une progression raisonnée dans la concertation pour augmenter le nombre des compétences dont le champ est vaste : économie, environnement, déchets ménagers, logements sociaux mais aussi le sport et la culture.

Les ressources seront essentiellement basées sur une Taxe Professionnelle Unique qui s'uniformisera sur 12 ans pour les 15 communes au taux de 12,6 % et la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le fait communal : l'organisation qui structure le territoire français aujourd'hui remonte à la révolution française. En effet, le débat sur l'organisation territoriale est l'un des tous premiers engagé et traité en urgence par la Constituante de 1789. Elle remplaçait la notion de paroisse qui existait avant la Révolution.

Jusqu'à ce jour la commune, association de base, union d'habitants liés par des intérêts communs a survécu à toutes les tourmentes centralisatrices et à toutes les velléités de fusion. Bonaparte conservera environ 38 000 communes, il y en a aujourd'hui 36 000. Au temps de l'Europe des onze, la France possédait à elle seule à peu près autant de communes que les autres pays réunis.

L'intercommunalité répond depuis longtemps à un besoin nécessaire et évident de travail en commun, de créations de services, d'équipements et d'infrastructures. Elle s'affirme aujourd'hui forte de la permanence de la commune et se pose de plus en plus en terme de cohérence du développement d'un territoire, d'efficacité de gestion et de meilleure solidarité financière.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNEE 2003

- **rue de la Fontaine :** travaux réalisés en deux tronçons pour une remise en état complète.
- **la rocade :** le tablier de la route est relevé afin d'éviter la nappe d'eau.
- **le scolaire :** efforts particuliers sur les écoles maternelles de la Verville et des Myrtilles, les écoles élémentaires de la Jeannotte, de la Sablière, de la Verville.
- **le sportif :** restauration importante du gymnase Alexandre Rideau.

L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Le SIARCE en qualité de maître d'ouvrage rénove les berges des étangs de la Patte d'Oie. De plus, Mennecey au cœur des marais de la Basse Vallée de l'Essonne bénéficie de la politique d'acquisitions et d'aménagements des espaces naturels par le Conseil Général.
- ✓ Un schéma de circulation est à l'étude sur la commune.

LES TRANSPORTS

- ✓ Construction d'un nouveau parking à la gare avec l'implantation d'une gare routière. Ensemble subventionné à 100 %.
- ✓ La navette des samedis et mercredis matins devrait être améliorée.

LA SECURITE

- ✓ La police municipale se développe en excellente harmonie avec notre gendarmerie. Deux nouveaux policiers devraient venir renforcer l'effectif du poste pour le porter à 6.
- ✓ Tous ces grands sujets ne nous font pas omettre notre voirie municipale, les problèmes d'assainissement, et ... les soucis au quotidien que le personnel municipal et vos élus essaient de résoudre pour conserver à notre commune une bonne qualité de vie.

Bien sûr, durant ce trimestre nous n'oublions pas les nombreux rois et reines nés d'une tradition : «la galette», toujours très prisée dans notre vie associative, culturelle et sportive dont on connaît le dynamisme.

En février, quarante sept de nos jeunes s'en sont donnés à cœur joie sur les pentes enneigées des Pyrénées, bien encadrés par le service jeunesse.

Nos amitiés s'affirment avec le Mali grâce à l'Association Mennecey Echanges Boni et nos liens avec Occhiobello (Italie) se concrétiseront en mai par un jumelage.

Depuis le 10 janvier 2003 vous pouvez compléter vos informations en fréquentant notre site : www.mennecey.fr.

Avec mes sentiments sincères et dévoués

Joël Monier
Joël MONIER

Lorsque vous parcourrez ce Mennecey Info le 1^{er} trimestre 2003 se terminera, nos arbres auront des bourgeons, nos oiseaux «urbaniseront» dans les feuillages, l'Essonne servira de miroir au soleil ..., le printemps aura mis un coup de pied à une nature endormie pour qu'elle s'éveille.

Durant ce trimestre nos grands projets à l'intérieur de dossiers peaufinés sont partis vers les grandes administrations régionales, départementales, préfectorales et la Caisse d'Allocations Familiales pour des études qui, nous le souhaitons, connaîtront les apports de subventions, conditions sine qua non pour mener à bien les réalisations projetées dans les années à venir.

Le Contrat Régional avec trois restaurations :

✓ L'îlot des 5 et 7 rue de l'Arcade plus connu sous l'appellation de Maison de Jean-Jacques ROBERT et salles Marianne ; le tout pour recevoir une halle de marché, des salles associatives, des services administratifs et un embellissement avec un espace paysager.

SOMMAIRE

➔ LA LETTRE DU MAIRE

➔ INFOS VILLAGE

➔ LES GROUPES DE L'OPPOSITION ONT LA PAROLE...

➔ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennecey Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Service Communication de la Mairie

La Rédaction accepte de répondre et de transmettre

aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 31 32 - St Pierre du Perray

Tirage à 5400 exemplaires - Dépôt légal n° 11 : mars 2003 ISSN.024.16395

CHRONIQUE DE MON QUARTIER

LE PARC DE VILLEROY

Lors du dernier Mennecy Info Spécial de décembre 2002, nous nous sommes quittés sur l'Avenue Darblay, vous savez cette avenue qui nous mène directement au Parc de Villeroy.

Le Parc doit son nom, à la lignée des Ducs de Villeroy, propriétaires successifs de ce domaine durant plus de trois siècles.

Cette lignée de Ducs, qui furent rappelés nous, presque tous des hommes d'épée, se termina tragiquement par décapitation le 28 avril 1794, de Gabriel de NEUFVILLE, Duc de Villeroy, l'une des victimes de la guillotine.

Le domaine qui était devenu bien national à la Révolution, fût restitué à ses propriétaires.

Pour des raisons diverses et souvent obscures, le château a été détruit volontairement vers 1811/1812.

L'un des derniers propriétaires du parc fût Monsieur Rodolphe DARBLAY qui le vendit à la Société LEVITT qui, cette dernière, en fit don à la Ville de Mennecy le 1er août 1972.

C'est donc une propriété communale.

Constitué d'une double entrée, ce parc de 112 hectares, magnifiquement boisé est d'une grande beauté. Il est doté en particulier de superbes allées, bordées d'arbres magnifiques.

Citons en quelques-unes :

- l'allée des Séquoias*, la plus célèbre mais aussi la plus ancienne et la plus longue d'Europe,
- l'allée des hêtres pourpres (arbres des forêts tempérées de l'hémisphère Nord),
- l'allée des platanes, des sycomores... (arbres également des forêts tempérées de l'hémisphère Nord ; notons au passage que le sycomore est un érable d'une espèce appelée aussi «faux platane».

Mais d'autres traces du passé, chargées d'histoire attirent le regard du promeneur :

- les vestiges du château, bien sûr ;
- les communs ou orangeries : autrefois ces bâtiments abritaient les serviteurs. Leurs superficies témoignent du nombre de domestiques attachés à l'époque au château ;
- le système hydraulique seigneurial et le Grand Réservoir : ce réseau constitué d'un réservoir, d'aqueducs souterrains, de galeries pour les eaux (basses et hautes) de regards ... était destiné à capter et à domestiquer les eaux de source, afin d'alimenter les bassins et fontaines du domaine ;
- l'abreuvoir aux chevaux ;
- la glacière ;
- la fontaine ... etc...

Aujourd'hui, grâce aux bâtiments et/ou aux équipements actuels, situés à l'intérieur du parc, cet endroit est un lieu privilégié pour la promenade, la détente, la culture, les loisirs, les activités sportives...

JUGEZ PLUTÔT

> Pour la Culture

Via le Centre Culturel Jean-Jacques ROBERT, plusieurs salles des orangeries sont mises à la disposition des Associations, de l'Ecole de Musique et du Conservatoire qui permettent à tous de disposer tout au long de l'année de la culture sous toutes ses formes : musique, théâtre, cinéma, cabaret, expositions, lecture, arts plastiques, conférences, cours de langues étrangères ...



> Pour les Activités Sportives

• **Via le stade Nautique Départemental Maurice Herzog** ouvert en 1993 qui comprend :

- 1 bassin olympique de 50 mètres / 8 lignes,
- 1 bassin extérieur de 50 mètres / 5 lignes,
- 1 bassin d'apprentissage,
- 1 bassin pour les tout petits (pataugeoire),
- 2 toboggans, 2 saunas, 2 jacuzzis.

• **Nombre d'entrées** : 350.000 / an.

Toutes catégories confondues, scolaires, public, associations sportives de l'Essonne.

• **Personnel** : 30 dont 20 maîtres nageurs.

Différentes manifestations et disciplines s'y déroulent sous forme de compétitions, soit régionales, départementales, nationales voire internationales.

• **Via le Tennis Club de Mennecy**

Les premiers cours, dans le parc, ont été réalisés début des années 70.

Aujourd'hui, il comprend 14 cours selon le détail ci-après :

- 5 courts couverts,
- 9 courts extérieurs (7 en résine synthétique, 2 en terre battue) ; à noter : 7 courts extérieurs sont éclairés, ce qui permet de les utiliser plus longuement,
- 5 mini courts (3 à l'extérieur, 2 couverts),
- 2 murs d'échauffement,
- 1 club-house (ouvert tous les jours de 9h00 à 18h00).

Nombre d'adhérents : 650, c'est l'un des plus grands clubs de la ligue.

S'y déroulent des tournois et des championnats inter clubs.

Pour notre culture personnelle :

1 court de tennis a les dimensions suivantes : LONGUEUR : 23.77 mètres ; LARGEUR (matches de simples) : 8.23 mètres ; LARGEUR (matches de doubles) : 10.97 mètres ; HAUTEUR DU FILET (au centre) : 1.0 yard = 0.914 mètres

• **Via le Dojo**

Créé en 1982, on y pratique les arts martiaux (judo, karaté, aikibudo, hobudo) pour tous publics. On y accueille Mennecois et non Mennecois.

Sous le dojo, dans la salle polyvalente (400 m² environ) on pratique l'escrime, le tennis de table, l'initiation au tir à l'arc.

• **Via le gymnase de Villeroy**

Pour la gymnastique rythmique, le hand-ball, le basket, activités sportives des élèves du Collège. Ce gymnase peut recevoir 350 personnes assises sur les gradins, lors de compétition.

> Pour la détente, le loisir

• **Via la Salle Socio-Educative**, située près de l'orangerie permet à tous, après réservation auprès du Service Gestion des Salles, d'y organiser fêtes de famille, repas, expositions diverses, soirées ou après-midi dansantes ...

• **Via les jeux de boules** (boulodrome), le tir à l'arc (cibles de 19 à 90 mètres) le beach-volley, le jogging ...

Nous ajoutons que la ville de Mennecy, **via son service animation** organise tous les ans, à l'intérieur du parc, les événements suivants :

- la fête du Parc,
- le feu d'artifice,
- le marché de Noël,
- la foire aux antiquités / brocante tous les 4^e dimanches du mois, DE MARS A OCTOBRE.

Enfin, le **collège du Parc de Villeroy**, plus gros collège de France, ouvert en 1972 accueille actuellement 1379 élèves, répartis en 49 classes d'enseignement général, 6 classes en SEGPA et 1 classe relais de la 6^e à la 3^e. 97 professeurs y assurent les cours.

Vous voyez qu'il s'y passe toujours quelque chose dans ce parc, alors n'hésitez plus, venez-y plus souvent !

* **Séquoias** : du nom d'un chef indien cherokee, conifère géant de Californie, pouvant atteindre 110 m de haut et vivre + de 1 000 ans.

Rappel des horaires d'ouverture au public des bâtiments ci-dessous

MAIRIE CENTRALE : Place de la Mairie

du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h 30 – 13 h 30 / 17 h 30
samedi : 8 h 30 / 12 h 00

MAIRIE ANNEXE : 65, boulevard Charles de Gaulle

du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h 30 – 13 h 30 / 17 h 30
samedi : 8 h 30 / 12 h 00

SERVICE COMMUNICATION, ANIMATION, TOURISME : 5, rue de l'Arcade

du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h 30 – 14 h 00 / 17 h 30
samedi : 8 h 30 / 12 h 00

Monsieur le Maire vous informe : KAPPA MENNECY PAPER

Le vendredi 28 février 2003 à 8 h 30 un appel téléphonique en provenance de la direction de la Société KAPPA m'annonçait une réunion du Comité d'Entreprise et du personnel, le jour même, pour les informer d'une fermeture programmée de l'entreprise de MENNECY. Un communiqué de Presse serait affiché à la porte de l'usine dans l'après midi. (voir ci-contre).

Cette nouvelle était ressentie comme un double échec : humain, sur le plan des 91 salariés, économique pour la commune, a fortiori pour la Communauté des Communes et le groupe KAPPA.

La papeterie de Mennecy a été rachetée en mai 2001 à ASSIDOMAN par le groupe KAPPA.

Assez rapidement nous avons perçu un savoir-faire et une volonté affirmée de réussir à travers : la publication de plans d'actions et d'investissements conséquents, de formation du personnel, la visite d'une usine en Allemagne, des communications plus denses.

Ceci nous amenait après plusieurs mois d'études à signer une convention de progrès en mars 2002 qui précisait nos attentes de résultats face aux nuisances olfactives et sonores avec des objectifs plus contraignants que ceux contenus dans l'arrêté préfectoral. En contre partie pour notre part, se trouvaient dans celle-ci l'autorisation de construire un nouveau méthaniseur et un laboratoire de traitement de l'eau sous contrôle du S.I.A.R.C.E. La signature de la convention avait lieu au cours d'une réunion de la Commission Extra Municipale créée

pour suivre ce dossier papeterie ; elle comprenait la direction de KAPPA Mennecy Paper, des élus du Conseil Municipal, des représentants des associations Menneçoises de l'environnement et des riverains.

Cette entreprise classée, est sous l'autorité de Monsieur le Préfet de l'Essonne qui en fonction des événements convoquait des Commissions Locales d'Information (C.L.I) au cours desquelles les administrations protégeant la santé, l'environnement (la DDASS, la DRIRE), donnaient des résultats d'analyses plutôt rassurants.

La confiance revenait petit à petit devant une diminution des agressions dues aux odeurs et aux bruits. La porte ouverte de l'entreprise en septembre 2002 confirmait aux visiteurs les investissements prévus du groupe concernant la réduction des odeurs : 3000 K€, du bruit : 123 K€ ce qui renforçait encore notre confiance. L'ensemble des travaux était programmé pour fin 2002 et début avril 2003.

Puis début février 2003, la papeterie fut une dizaine de jours en chômage technique.

Depuis, ce vendredi 28 février 2003, nous avons réuni le jeudi 6 mars 2003 la Commission Extra Municipale. Au cours de cette réunion, Monsieur le Directeur de KAPPA Mennecy Paper a annoncé la mise en place d'un plan social avec le concours d'un Cabinet consultant. Les entretiens, les propositions de reclassements, d'aide à la formation, d'accompagnement, devraient commencer début avril avec une fermeture probable de l'entreprise sans dépôt de bilan, en juin,

juillet 2003. Jusqu'à cette date l'entreprise continuera de fonctionner, le personnel travaillant dans les conditions normales.

Le vendredi 7 mars nous avons reçu en mairie des représentants du Comité d'Entreprise qui nous ont fait part, comme aux personnes qu'ils rencontrent du monde politique et de la haute administration, de leur étude économique de l'entreprise. Ils retirent de leur analyse la conclusion que le marché du papier, bien que cyclique, soit viable pour KAPPA Mennecy Paper, si des investissements judicieux (entre 7,5 M€ et 15 M€) étaient réalisés pour poursuivre l'amélioration de l'outil de production qui permettrait d'atteindre les 110 000 tonnes espérées à condition qu'un nouvel arrêté préfectoral soit obtenu.

Dans les prochains jours des experts comptables du Groupe KAPPA et du Comité d'Entreprise vont se rencontrer. Il en ressortira une décision pour l'avenir de KAPPA Mennecy Paper.

La Mairie de Mennecy a toujours privilégié le travail du personnel au sein de l'entreprise et a encouragé le Groupe KAPPA à y poursuivre ses investissements pour arriver à la fin des nuisances dans un délai très court, basé sur des résultats d'analyses convaincants. Dans le cas où la fermeture serait confirmée, la mairie mettra tout en œuvre avec les Entrepreneurs de la nouvelle ZAC et les Industriels de notre Commune pour favoriser le reclassement du personnel de la papeterie et sera extrêmement vigilante sur l'avenir du site et sa dépollution.

Joël MONIER.

Communiqué de Presse affiché à la porte de l'usine

«Aujourd'hui la direction générale de la papeterie a informé le Comité d'Entreprise du projet de fermeture de la société. La situation de la papeterie était devenue préoccupante en raison de difficultés financières, techniques et environnementales qui se sont aggravées ces dernières années.

Malgré des actions et moyens importants mis en œuvre, dès le rachat en mai 2001, par la société et le Groupe pour fiabiliser la machine à papier, un nouveau système de traitement des eaux, mis en service en mai 2002, devait également contribuer à un meilleur rendement de la machine. Les objectifs n'ont pas été atteints, et, les résultats grevés par les coûts élevés d'une production trop faible.

Dans le contexte Européen, les marges du papier recyclé tendent à baisser graduellement sur le moyen et le long terme avec la mise en service de nouvelles capacités de production toujours plus performantes. Pour ces raisons il est prévisible que les taux d'exploitation baissent encore davantage et rendent la machine en question, déjà datant de 1962, économiquement et techniquement obsolète. En aucun cas le seuil de la rentabilité par rapport au résultat net serait atteint quoiqu'il arrive sur le marché. De plus, l'usine implantée dans une zone devenue résidentielle nécessite des contraintes d'investissement élevées.

Après avoir considéré toutes les options possibles le groupe KAPPA Packaging envisage de cesser les activités et de fermer l'usine à papier ce qui entraînerait la suppression des 91 emplois. KAPPA Packaging s'efforcera d'offrir aux salariés des opportunités de reclassement au sein du groupe aux salariés licenciés.

Mennecy, le 28 février 2003.»

Création de la Police Municipale le 02 février 2002

L'action de la Police Municipale se limite au territoire de la commune sauf réquisition provenant de la gendarmerie ou de toutes les autorités supérieures de justice et de l'état.

Article L . 2212-2 du code général des collectivités territoriales :

La Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Article 21 du code de procédure pénale :

Les agents de Police Municipale (A.P.M) sont agents de police judiciaire adjoints. Ils ont pour mission :

- De seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de Police Judiciaire.
- De rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.
- De constater en se conformant aux ordres de leurs chefs, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions, le tout dans le cadre et dans les formes prévus par les lois organiques ou spéciales qui leur sont propres.

Suite à la loi n° 99-291 du 15 avril 1999 et au décret n° 2000-277 du 24 mars 2000, les compétences de la Police Municipale ont été élargies en matière de relevé d'infractions au code de la route.

Article 78-6 du code de procédure pénale :

L'APM est habilité à relever l'identité des contrevenants pour dresser les procès verbaux concernant des contraventions aux arrêtés de Police du Maire, des contraventions au code de la route que la loi et les règlements l'autorisent à verbaliser ou des contraventions qu'il peut constater en vertu d'une disposition législative expresse. Si le contrevenant refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, l'APM, avec l'accord de l'Officier de Police Judiciaire, peut lui présenter l'individu.

➤ **Adresse :**

7 rue de l'Arcade - B.P 1 - 91540 Mennecy

➤ **Horaires de la Police Municipale :**

Accueil poste : 08h30-12h00 - 13h30-17h30

Soirées et nuits ponctuelles

Opérations de nuits conjointes avec la Brigade de



Gendarmerie et sous la responsabilité de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétents.

Dans le cadre de la loi relative à la sécurité quotidienne n° 2001-1062 du 15 novembre 2001.

➤ **Le matériel :**

- 1 véhicule sérigraphié et équipé pour toute intervention
- 2 V.T.T :
 - pour une meilleure approche du terrain
 - pour une plus grande proximité avec les habitants
 - respect de l'environnement.

➤ **Les missions :**

- La sécurité des personnes et des biens,
- L'application des arrêtés municipaux,
- Le respect du Code de la Route,
- La surveillance du domaine public, des manifestations sportives, culturelles et des cérémonies,
- La police de la circulation, du stationnement, des foires et des marchés,
- La complémentarité avec les services de la Gendarmerie Nationale (la Police Municipale par sa présence sur le

terrain transmet quotidiennement toute information intéressant la Gendarmerie). Dans ce travail de complémentarité, la Police Municipale est très souvent le carrefour de l'information : Convention de coordination signée par Monsieur le Maire et Monsieur le Préfet du 11 juin 2002 afin d'assurer la meilleure coordination, complémentarité et collaboration entre les différents services en charge de la sécurité publique sur le territoire communal,

- La conservation des Objets trouvés,
- Les enquêtes administratives,
- La capture d'animaux errants,
- Recensement et déclaration des chiens de 1^{re} et 2^e catégories,
- La gestion des timbres amendes,
- La gestion des contentieux au code de l'urbanisme,
- Police funéraire.

➤ **Le rôle de la Police Municipale :**

- La prévention, en privilégiant le dialogue grâce à un flottage de secteur. Une patrouille est affectée à la surveillance générale sur l'ensemble du territoire communal et assure la polyvalence des tâches selon les besoins.
- Passage aux sorties des écoles, collège, lycée.
- Développer des actions de prévention auprès des enfants en collaboration avec le service jeunesse (prévention routière).
- La proximité en apportant au citoyen en cas d'appel, une présence immédiate, afin d'évaluer l'ampleur du problème, d'aviser les administrations ou les services compétents en leur transmettant toute information utile à leur action, ou d'effectuer les premières opérations nécessaires au règlement de l'incident.

Participation aux actions de prévention routière :

Bilan non exhaustif de la Police Municipale du 02 février 2002 au 31 décembre 2002

- Anomalies de signalisations routière et d'éclairage public, actes de vandalismes, détériorations de biens publics constatés, interventions de voie publique et accidents de la route **(119)**,
- Procédures traitées : contentieux urbanisme, code de l'environnement, nuisances, problèmes de voisinage **(80)**,
- Interventions et gestions des gens du voyage **(7)**,
- Mises en fourrière chiens errants, chiens 1^{re} catégorie

- (Pitt bull), animaux morts ou blessés **(17)**,
- Personnes mises à disposition de l'Officier de Police Judiciaire de la Brigade de Gendarmerie nationale **(6)** dont une mineure en fugue. Pour permettre à tous de jouir de la conduite de véhicule ou de la marche, la Police Municipale vous demande de respecter les règles. Le respect des règles est le bien de tous.

Hommage à Raymond NICE



Cher Raymond, Cher ami,

Tout jeune conseiller municipal en 1977, je te rencontrai pour la première fois. Très aimable, tu nous accueillais, nous les nouveaux élus, comme les Marie Louise d'un nouveau mandat de conseiller.

La vie d'élu, tu connaissais. Vingt quatre ans déjà consacrés à ta commune t'avaient donné la sagesse.

Il était bon pour ceux qui apprenaient le fonctionnement du Conseil, toujours un peu timide pour prendre la parole, pour interpeller ce

cher Jean-Jacques ROBERT, notre Maire, de te côtoyer pour connaître les usages.

Doucement nous avons sympathisé puis nous sommes devenus amis.

En fait cher Raymond, il y avait chez toi deux points rassurant pour moi :

• **Le premier** : tu étais un ancien du Crédit Lyonnais, banque dans laquelle tu as fait une remarquable carrière à Paris puis à Corbeil. Et moi je suis un enfant de cette banque, père, mère, frère tous y ont travaillé. Aussi près de toi, je me sentais en famille.

• **Le second** : tu étais le président de la fanfare. Et tu sais combien j'adore la musique.

Le 4 mai 1953, tu entres en politique communale pour trente ans soit cinq mandats, de 1953 à 1983.

Homme de devoir, Cher Raymond, c'est la caractéristique de ta vie publique, de ta vie privée.

Conseiller Municipal, Adjoint au Maire actif, clairvoyant, intègre, chacun sait que tu t'intéressais à tout ce qui paraissait devoir favoriser l'essor de la commune.

Durant trente ans tu as participé à de nombreux projets pour Mennecey. Tu as pris Mennecey à sa puberté avec ses 2.800 habitants cantonnés autour de l'église et de la mairie et tu l'as amené à son adolescence avec ses 12.000 habitants.

Délibérant d'abord avec Joseph JUDITH comme Maire puis Jean-Jacques ROBERT, tu as vu arriver les premiers HLM, les copropriétés du Petit Parc et du Domaine du Bel Air, la première gendarmerie, les écoles, en particulier celle de la Jeannotte, la Corbillasse devenue les Acacias,

les assainissements, le restaurant municipal, l'agrandissement du stade, la construction du Collège, etc...

Mais je connais surtout quatre de tes activités principales :

• **La première** : j'ai découvert dans le livre de Joseph JUDITH «Mennecey son Histoire et sa vie», que le 30 mai 1953 tu votais l'inscription de Mennecey dans l'association des Communes d'Europe en vue de la future association des Etats Unis d'Europe. C'était prémonitoire quand on connaît ton engagement dans les jumelages de notre ville en particulier avec Renningen. Je salue ton ami Franz SCHNITTKER et sa famille auprès desquels avec Elisabeth tu as vécu d'heureux moments dans les nombreuses soirées carnavalesques de Renningen où tu étais un invité d'honneur.

Je salue aussi Martin WOLF premier adjoint au Bourgmestre de Renningen Wolfgang FaiBt et qui le représente.

• **La seconde** : tu es à l'origine avec Jean-Jacques ROBERT du village de vacances de Lamoura dans le Jura, lieu de prédilection pour les vacances familiales et les classes de neige. Durant de nombreuses années tu as été notre représentant au sein du Conseil d'Administration.

• **La troisième** : ton Club de l'Age d'Or. Tu organisais avec Elisabeth de belles sorties, des après-midi de jeux de cartes, la galette des rois, etc...

• **La quatrième** : la fanfare, ta Société Musicale que tu as présidée de 1960 à 2000. Quel bonheur dans tes yeux quand tu entendais battre les tambours et s'enflammer les cuivres.

Ta Société Musicale t'a suivi dans toutes tes amitiés. Elle fut la 1^{re} association à se rendre à Renningen et elle a des liens profonds avec Plouescat en Bretagne où tu comptes tant d'amis.

Le 16 novembre pour son 135^e anniversaire, la Société Musicale sera un peu orpheline. Mais tu seras dans le cœur des musiciens.

Et pour la Sainte Cécile, le 1^{er} décembre, tu côtoieras dans le ciel la Sainte Patronne de la Musique que tu as si souvent fêtée.

Mennecey perd avec toi un de ses grands serveurs. Toutes tes qualités avaient été reconnues puisque tu portais une des distinctions les plus importantes qu'octroie l'Etat à un citoyen particulièrement méritant : **l'Ordre National du Mérite**, ordre dans lequel tu es Chevalier.

Cher Raymond tu vas laisser un grand vide, 17, rue de la Fontaine : ta chère Elisabeth, fidèle compagnon de toutes tes activités, Michel, Marie Thérèse, les enfants.

Leur douleur est grande.

Unis autour de ta mémoire, ils auront tous les jours une pensée pour l'être exemplaire que tu fus et leur souvenir rayonnera du bonheur d'avoir partagé à tes côtés une vie riche, fondée sur l'estime de tous.

Cher Raymond tu vas laisser un grand vide pour tous tes amis qui sont là près de toi dans cette église Saint Pierre qui t'est chère.

Au revoir cher Raymond, repose en paix, distrais les anges qui chantent les louanges de Dieu en trouvant une nouvelle harmonie dans le monde des cieux qui désormais t'appartient.

Joël Monier

L'INTERCOMMUNALITE

fête le printemps de l'environnement

Dans le cadre des journées du printemps de l'environnement, la Commune de Mennecey et les associations locales ont proposé à l'ensemble des membres de la Communauté de Communes Val d'Essonne de monter un projet de sensibilisation à l'environnement, à l'échelle de l'intercommunalité.

Chaque commune intéressée doit définir une action de sensibilisation, chacune des ces actions étant située le long d'un itinéraire qui permettra par la même occasion de découvrir le territoire de l'intercommunalité.

L'itinéraire et le programme des activités sont encore en cours de détermination. Une information plus précise vous sera diffusée ultérieurement.

Retenez toutefois la date du 18 mai 2003 pour cette journée consacrée à l'environnement en Communauté de Communes Val d'Essonne.

Seconde date à retenir pour le printemps de l'environnement :

Une matinée sera dédiée à la collecte des déchets ménagers spéciaux (piles, huiles usagées, batteries, peintures, solvants...). Pour cela, le camion «kangourou» reprend exceptionnellement du service et sera à votre disposition le 28 mai 2003 de 9H à 12H.

Pour plus de renseignements sur son circuit et ses points d'arrêts, veuillez contacter le service environnement en Mairie-annexe (01.69.90.07.04).

La chasse à l'affichage sauvage est ouverte

La Commune s'est dotée en avril 1991, d'un règlement sur la publicité permettant de limiter l'affichage publicitaire pour des raisons esthétiques, de respect de l'environnement et du cadre de vie.

A cet effet, d'ici septembre 2003, 12 panneaux publicitaires illicites de 12 m² seront déposés. Pour les panneaux publicitaires autorisés une taxe de 12,70 € par m² a été instaurée.

Accueil des nouveaux habitants de Mennecey

Vous venez de vous installer à Mennecey ou vous y emménagerez prochainement ; alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Mme, Mlle, M.

Adresse

Arrivée le

Bulletin à renvoyer à : Monsieur le Maire, Service communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 91540 MENNECEY

TRAVAUX SUR LA RD 153

Malgré les intempéries rencontrées sur le chantier de la RD 153, nous pouvons vous informer que la date d'achèvement de ces travaux est bien prévue pour le 20 mars 2003.

Conformément au planning, l'entreprise respecte les délais fixés dans le cadre de son marché et nous pouvons dire que l'avancement de ces travaux est réalisé à 60%.



Séjour au ski

La Municipalité a organisé dans le cadre des contrats CAF - Jeunesse - Temps Libres un séjour ski à Agos-Vidalos dans les Hautes Pyrénées du 8 au 15 février.

Les 47 enfants et ados se sont gavés de soleil, de plein air et de neige avec les 5 heures de ski journalier.

Tous les cours de ski, dispensés par les moniteurs de l'E.S.F., ont été sanctionnés par des diplômes " Etoiles, Fléchettes, Flèches ".

Au rythme des veillées, piscine, le temps est passé trop vite au grand

regret des enfants qui auraient bien voulu voir se prolonger ce séjour.

Avec Madame Chantal LANGUET, 1^{er} Adjoint au Maire, chargée de la Jeunesse et des Sports qui a tenu à l'organisation de ce séjour pour les enfants, il faut remercier les animateurs qui ont, par leurs compétences, assuré l'encadrement de ce séjour qui ne sera pas le dernier.

D'ores et déjà, un séjour d'été est programmé à Lamoura (Jura) du 29 juin au 13 juillet prochains pour les 7/12 ans.

CALENDRIER PREVISIONNEL des principales manifestations

proposées par la ville de Menneçy pour 2003

☛ Foire Antiquité Brocante :

tous les 4^e dimanches de chaque mois

- dimanche 23 mars
- dimanche 25 mai
- dimanche 27 juillet
- dimanche 28 septembre
- dimanche 27 avril
- dimanche 22 juin
- dimanche 24 août
- dimanche 26 octobre

☛ Braderie de Printemps - Marché aux Fleurs :

- dimanche 4 mai

☛ Fête du Parc : • samedi 14 et dimanche 15 juin

☛ Feu d'Artifice : • dimanche 13 juillet

☛ Braderie d'Automne :

- dimanche 14 septembre

☛ Marché de Noël :

- vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre

☛ Solidarité Alimentaire :

- dimanche 14 décembre

NOUS RECHERCHONS

UNE FAMILLE D'ACCUEIL

pour héberger une jeune allemande de Renningen.

Friederike REIMANN 19 ans, elle effectuera un stage d'été du 21 juillet au 15 août 2003 à MENNECY.

Cette jeune fille a déjà cinq ans de pratique de la langue française, et prépare son bac pour l'année 2004.

Prendre contact avec Madame LEDUC au 01 69 90 80 46.

LES PAPILLES D'OR 2002

Toutes nos félicitations à la Boucherie Charentaise de Menneçy, finaliste des «Papilles d'Or 2002» décernées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et de la Chambre des Métiers de l'Essonne.

Boucherie Charentaise de Menneçy, UNE PASSION FAMILIALE

«La boucherie, c'est une histoire de famille chez les Couderc. Cousins, frères et père, ils sont cinq à avoir enfilé le tablier. A ses débuts en Essonne, Olivier était le plus jeune boucher du département.

Aujourd'hui, c'est un ancien qui vient l'aider au moment des fêtes, son père parti à la retraite en début d'année.

Installé dans le centre commercial La Verville, la boucherie est entourée de commerces de proximité.

Charcuterie, rôtisserie, triperie, tous les goûts sont permis à la boucherie Charentaise : côte de bœuf au roquefort, farce fine au foie gras, goulache de dinde ou d'agneau. Les habitués viennent même avec leurs livres de recettes demander des conseils sur le choix des viandes et le temps de cuisson.»

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ESSONNE

Une aide financière pour les commerçants victimes de vandalisme

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne rappelle aux commerçants qu'ils peuvent recourir au **Fonds Consulaire d'Aide d'Urgence** lorsqu'ils sont victimes de vandalisme, tentative de vol ou vol ayant entraîné une détérioration de l'outil de travail.

Ce fonds permet d'apporter une première aide financière immédiate pour sécuriser le lieu de travail et remettre en marche l'activité commerciale au plus vite.

L'objectif est, en effet, de réduire au maximum la période d'inactivité et donc la perte du chiffre d'affaires qui s'ajoute encore au préjudice moral ou physique subi dans ces circonstances.

Cette avance **sans intérêt**, d'un montant maximum de 7.622,45 euros, est accordée (sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité) en attendant le remboursement de l'assurance professionnelle sur les dégâts constatés.

Le remboursement de cette avance doit se faire au plus tard 6 mois après son attribution.

Contact : **Marcel GERVELAS**

Tél. : 01.60.79.90.20 - Fax : 01.60.79.90.12

e-mail : m.gervelas@essonne.cci.fr

J U M E L A G E

Menneçy Occhiobello

En préparation depuis deux ans à travers des rencontres familiales, associatives, le jumelage entre les deux communes aura lieu en Italie durant le long week-end de l'Ascension.

La ville d'Occhiobello se situe sur le PÔ dont elle a eu à subir très douloureusement les turbulences avec des inondations en plusieurs occasions malgré les digues qui doivent la protéger. Au cœur de la région Emilie Romagne dans la province de Rigo, sa population de neuf mille habitants est séparée de la belle capitale culturelle, Ferrare, par un pont. Archevêché avec une cathédrale du XII^e siècle, le Château des Princes d'Este, les nombreux monuments de la Renaissance, le Musée Greco Etrusque, le souvenir du dominicain considéré comme hérétique Jérôme Savonarole, Ferrare, longtemps rivale de Milan, se laisse découvrir au cours de soirées pédestres rafraîchies par des brises venues de la Mer Adriatique toute proche.

Occhiobello, dans cette riche plaine agricole du Pô avec ses deux églises, son hôpital moderne, son collège, ses associations sportives et culturelles,

sa zone industrielle et commerciale, connaît un dynamisme économique important ; sa situation ne laisse pas indifférent, à égale distance de Venise et Florence environ 150 kms, à 60 kms des plages de l'Adriatique et dans un rayon de 100 kms de Vérone, Padoue, Bologne, Ravenne...

Le jeudi 29 mai Daniele CHIARIONI, Maire d'Occhiobello accueillera son collègue Menneçois Joël MONIER accompagné d'élus et de membres de l'association Menneçy Jumelage. Le programme du week-end devrait se dérouler ainsi : jeudi après midi visite de Ferrare, vendredi toute la journée à Venise, samedi cérémonies du jumelage et retour le dimanche.

Si vous souhaitez y participer prenez contact avec Michèle LE MOEN au 01 64 57 03 60. Les détails du voyage et les frais de participation vous seront communiqués.

Centre Départemental d'Action Sociale et de Protection Maternelle Infantile (C.D.A.S./P.M.I.)

**Au service de tous les Essonniens,
les équipes du CDAS / PMI, ce sont
des compétences de proximité.**

Acteurs des projets de territoire, pour la restauration du lien social dans la lutte contre les exclusions et à la mise en œuvre d'actions de solidarité, les agents départementaux assurent dans un cadre territorial, les missions suivantes :

- d'aide aux personnes en difficulté afin de trouver ou retrouver leur autonomie de vie,
- d'aide sociale l'enfance (ASE),
- d'insertion et de lutte contre la pauvreté et les exclusions,
- de protection maternelle et infantile (PMI).

C.D.A.S. / P.M.I.

18, avenue du Buisson Houdart à Menneçy - 01.69.90.64.80

CENTRE DE CONSULTATION DE PROTECTION INFANTILE

18, avenue du Buisson Houdart à Menneçy - 01.69.90.64.81

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE

18, avenue du Buisson Houdart à Menneçy - 01.69.90.64.81

Permanence des travailleurs sociaux,
sur rendez-vous et sur site :

Le lundi après-midi, de 14h00 à 16h00

Le mardi après-midi, de 14h30 à 16h00

CDAS/PMI : 18, avenue du Buisson Houdart à Menneçy
En prenant rendez-vous auprès
du secrétariat : **01.69.90.64.80**



Club Informatique Menneçois

Les ventes de lecteurs DVD de salon ont explosées en fin d'année, les lecteurs/enregistreurs numériques sont de plus en plus présents dans les rayons des revendeurs. Ces nouveaux matériels sont en passe de détrôner nos bons vieux magnétoscopes analogiques sous nos téléviseurs. Parallèlement le prix des caméscopes numériques ne cessant de chuter, il s'est vendu plus d'appareils numériques et d'appareils analogiques.

Vous l'aurez compris, nos bonnes vieilles cassettes VHS ne vont pas tarder à rejoindre le Super 8 et autres anciens formats dans le fond du placard et surtout se dégrader au fil du temps.

Et ce qui est vrai pour les films l'est également pour les photos et les diapos. Pour éviter de perdre

nos précieuses images, il existe un moyen de les conserver : mettre les films et photos sur CD ou DVD et de les regarder tranquillement sur un téléviseur. Autre avantage : faire autant de copie que vous voulez pour en faire profiter votre famille, vos amis.

Cerise sur le gâteau : pour les internautes possédant l'ADSL, vos films sur le WEB n'est plus une utopie.

Le Club Informatique possède le matériel permettant cette sauvegarde : scanner photos, diapos, négatifs, cartes d'acquisitions analogique et numérique, graveurs de CD, graveur de DVD, logiciels performants, ordinateurs puissants.

Bien évidemment, les néophytes sont formés à ces techniques nouvelles.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter

Par Internet : club.informatique.mennecois@wanadoo.fr

Par téléphone : 01 64 57 32 05 ou 01 64 99 82 30

Les Menneçois sont toujours généreux

Le Rotary Club de Mennecy tient à remercier les clients et la direction de l'Intermarché à Ormoy pour leur générosité lors de la Banque Alimentaire le dernier week-end de Novembre 2002. En effet presque trois tonnes de denrées ont été données.

250 personnes ont assisté à un concert de Negro Spirituels dans l'Eglise Saint Pierre de Mennecy. Ce concert, donné par Voices International sous la direction de l'Américaine Bonnie Woolley, était au profit de Polioplus. Grâce à de telles actions la Fondation Rotary a alloué 438 millions d'Euros pour combattre la Polio. Depuis le lancement de Polioplus par le Rotary International en 1985, plus de deux milliards d'enfants ont été vaccinés.

Servir d'abord ! Tel est la devise du Rotary International qui a plus d'un million de membres, femmes et hommes dans 160 pays.

MEDIAVIPP 91

Association Départementale d'Aide aux Victimes

L'association a pour mission **d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter** toute personne qui s'estime **victime d'une infraction pénale (violences, agression sexuelle, vol, escroquerie, accident de la circulation, ...)**

Les services sont **gratuits** et les professionnels sont tenus à la **confidentialité**.

Vous pouvez contacter l'aide aux victimes :

du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avec ou sans rendez-vous

Jusqu'à 19h00 sur rendez-vous
au Palais de Justice

Rue des Mazières - 91000 EVRY
Tél. 01 60 76 78 83 / 01 60 78 84 20

Son équipe est composée :

- de **juristes** pour vous informer sur vos droits, vous aider dans vos démarches, vous orienter vers les services compétents, ...

- et de **psychologues** pour vous aider à mettre des mots sur ce qui s'est passé, ...

des plaquettes de l'association
sont disponibles dans votre mairie
pour connaître les autres permanences

AMICALE PHILATELIQUE MENNECOISE

Réunions Philatéliques pour 2003 - de 20h45 à 22h00
salle Marianne I - 7, rue de l'Arcade à Mennecy

6 et 27	janvier	7 et 28	avril
17	février	19	mai
10	mars	16	juin

Vous venez d'arriver à Mennecy, vous êtes collectionneurs de timbres postes ou de cartes postales, sachez que :

L'AMICALE PHILATELIQUE MENNECOISE peut vous satisfaire :

- circulations de carnets à choix parmi nos adhérents
- nouveautés France et ex-pays de la communauté
- abonnements aux revues philatéliques (timbres, magazine, timbro-presse)
- matériel philatélique, album, classeur, carnets à choix.

Le saviez-vous ?



14, rue de la Roche Colleau
91540 Mennecy

Mennecy entretient depuis 1999 des liens privilégiés avec une ville du Mali. Si tous les Menneçois ne le savent pas, les habitants de Boni, tel est le nom de ce village de 13 000 habitants, eux, y attachent beaucoup d'importance ! Pour ne pas rompre ce lien d'amitié, quatre membres de l'association «**Mennecy-échange-Boni**» ont été mandatés pour partir à Boni du 25 octobre au 11 novembre, afin d'évaluer la situation. Accompagnés tout au long de leur séjour par le chef du cabinet de l'Assemblée nationale, Ousmane Tamboura, ils ont rencontré toutes les forces vives de la population et ont constaté la précarité actuelle du Mali, et de Boni en particulier, due à plusieurs années consécutives de grande sécheresse.

À l'issue de leur évaluation et en concertation avec les populations, ils ont élaboré un projet conçu pour une durée de trois ans qui s'articule sur 4 axes :

1. Faire parvenir du matériel médical et des médicaments au centre de santé de Boni ;
2. Envoyer du matériel scolaire et des livres de littérature classique ;
3. Contribuer au salaire de 2 instituteurs pour permettre l'ouverture de 2 classes primaires, permettant de scolariser les 85 enfants de CP et 75 sur d'autres niveaux qui, malgré le désir de leurs parents, ne sont pas pris en charge actuellement faute d'enseignants ;
4. Créer une cantine pour tous les enfants, encourageant ainsi les parents

à scolariser leurs enfants et surtout leurs filles.

Notre but est donc de scolariser environ 160 enfants à la rentrée 2003, nous comptons pour cela sur la bonne volonté de notre municipalité, du conseil général et sur **votre générosité**. Avec 5 € par mois, nous pouvons scolariser et assurer la cantine de 2 enfants.

Si vous pensez comme nous que scolariser des enfants, c'est offrir à un pays **un meilleur avenir**, si vous voulez que votre générosité serve pour quelque chose de **concret** et que vos intermédiaires soient des **proches** facilement accessibles (vos voisins), rejoignez-nous ! Si 80 Menneçois se déclarent prêts à verser 5 € par mois, ou 15 € par trimestre pendant 1, 2 ou 3 ans, Mennecy pourra non seulement scolariser 160 enfants, mais contribuer au maintien des populations dans leur région, (la scolarisation et la cantine pour les enfants est un argument de poids pour que les familles ne soient pas tentées par une émigration qui seraient pour elles un désastre), et participer à la sauvegarde de la langue et la culture française.

**Appelez l'association
«Mennecy-échanges-Boni»
au 06 14 39 57 84.**



Création d'un Comité de Soutien à la Majorité Municipale association Loi 1901

La Loi «**Démocratie de Proximité**» accorde à l'opposition le droit de s'exprimer sur les publications municipales. Cette expression est tout à fait respectable tant qu'elle ne devient pas pamphlétaire, irrévérencieuse et qu'elle «**n'arrange**» pas trop la vérité ce qui devient une tromperie. Le comité défendra la majorité municipale quand les écrits franchiront les limites du convenable.

Comité de Soutien à la Majorité Municipale : 65 bd. Charles de Gaulle - 91540 Mennecy.

Mennecy Maintenant vous informe ...

Deux sujets ont beaucoup mobilisé les élus de *Mennecy Maintenant* :

Le projet dit du «Contrat Régional» :

Au cours du conseil municipal du 8 janvier 2003 nous avons voté clairement **contre** le projet présenté. Certes, la maison de la petite enfance correspond à un vrai besoin d'amélioration des structures d'accueil pour les tout petits. Mais les autres actions retenues (marché couvert et place de parkings supplémentaires en centre-ville sans prise en compte des difficultés d'accès, transfert de la bibliothèque) sont sans rapport avec les vrais besoins qui devraient être traités en priorité (bâtiments scolaires qui tombent en ruines, difficultés de circulation aggravées par l'absence d'une réelle déviation de la RN 191 et le passage à niveau de la gare, état préoccupant du réseau d'assainissement dans les quartiers sud,...).

Quitte à dépenser plus de **3 millions d'Euros** avec l'argent du contribuable (les 50% de la somme pris en charge par le Conseil Régional et le Conseil Général proviennent aussi de nos impôts !) autant que ce soit pour des choses utiles !

Nous avons aussi tenu à dénoncer l'absence de concertation dans ce dossier : associations mises devant le fait accompli, aucune consultation des habitants.

Nous regrettons que notre proposition d'un référendum local sur ce projet qui engage durablement les finances de la commune n'ait pas été retenue par monsieur le maire, pas plus que notre idée d'une modification du POS préservant ce qu'il va rester du Parc du Bel-Air après la construction de la maison de la petite enfance.

Les statuts de la Communauté de Communes du Val d'Essonne :

Nous approuvons l'idée de l'intercommunalité, mais les conditions de son démarrage le 1er janvier 2003 nous semblent inacceptables. Faute de transférer suffisamment de compétences on vient créer un échelon administratif supplémentaire, doté d'un président (le maire de Ballancourt), de six vice-présidents (dont notre maire qui obtient ainsi quelques revenus supplémentaires !) et d'une administration, tous rémunérés, sans réelle diminution des charges incombant à la mairie de Mennecy. La décision de ne pas transférer la compétence «ordures ménagères» diminue, de plus, les subventions de l'Etat et fait peser une menace certaine sur la pérennité de la communauté qui, faute d'être du type «communauté renforcée», peut voir son périmètre modifié à tout moment par simple décision du Préfet ! Nous avons donc voté **contre** ces statuts.

Nos six élus restent à votre disposition pour vous fournir plus de détails sur ces sujets complexes ; mais aussi pour vous écouter et relayer votre avis au sein du conseil municipal sur tout autre sujet qui vous préoccupe (contact au 06.07.69.62.94).

Article rédigé le 20 février 2003,
au nom des six élus du groupe de gauche *Mennecy Maintenant*,
par **Jean-Paul REYNAUD**

«Mennecy info» spécial janvier 2003,
n'a pas été distribué dans la majorité des
quartiers de la ville.
Nous reprenons ici, en partie,
l'article auquel vous n'avez pas eu droit.

BOURRASQUE FISCALE

LES MENNEÇOIS PRIS DANS UN ETAU QUI SE RESSERRE

Les contribuables menneçois font les frais d'une gestion hasardeuse :

Malgré une hausse fiscale qui dépasse le **rationnellement acceptable**, la majorité municipale s'achemine vers des investissements qui ne laissent à la ville aucune marge de manœuvre : c'est une gestion hasardeuse. Nous avons dénoncé le manque de bon sens : renégociation coûteuse de la dette en juin 2001, la hausse des dépenses de fonctionnement, le recours systématique aux études... Comme nous l'avons dit lors du vote du budget 2002, il y a deux techniques **pour vivre au-dessus de ses moyens** : Premièrement repousser le règlement de la dette, ils l'ont fait. Deuxièmement ouvrir le robinet des subventions, ils vont le faire. Un cabinet d'études confirme : «la situation financière à la fin 2001 apparaît **préoccupante**» : 1/ Résultat de fonctionnement quasi nul, 2/ Capacité d'Auto-financement après remboursement des emprunts fortement négative, 3/ Chute de 60% du Fonds de Roulement.

Ils multiplient les projets en oubliant un principe de base : les projets ne doivent pas peser sur vos impôts. On ne peut pas augmenter indéfiniment vos impôts ; **le risque est de voir fleurir partout les panneaux «à vendre». Vos élus vous mettent hors de votre ville. Ce n'est plus «Mennecy avec vous» mais bel et bien Mennecy sans vous.** Une hausse rapide des dépenses ne peut entraîner qu'une **crise financière**. Pour réaliser leurs projets, Ils veulent recourir à l'emprunt mais ils oublient que l'emprunt coûte cher. **L'emprunt c'est l'impôt de demain.** Pourquoi continuer à vouloir des infrastructures alors qu'on n'est pas capable d'entretenir ce que l'on a ? Diminuer la dette et ne pas surimposer : **c'est un choix politique.**

Contrat régional : incohérence et manque de transparence.

Bien que le nouveau règlement simplifie la procédure de dépôt d'un projet de contrat régional, les élus de la majorité recourent à l'assistance d'un cabinet d'études pour présenter la candidature de la commune (coût 62192 euros soit 420 000 F). Le manque de clarté est le leitmotiv de ce projet. Ce flou artistique a empêché toute **réelle concertation**. La majorité a voté pour le choix des architectes alors que la destination même des salles n'était pas précisée ! Quant au cahier des charges de l'intervention du maître d'œuvre, il est tout simplement manquant... Ce qui confirme qu'on ne répond pas à des besoins urgents, qu'on ne prend pas en compte la fragilité financière de la ville mais qu'il s'agit d'une **chasse aux subventions** au détriment de **l'intérêt général**. Un contrat régional est un engagement réciproque et le **non-respect des dispositions entraîne l'annulation du contrat et le remboursement des subventions.**

Intercommunalité : le Waterloo de Mennecy.

En décembre 2002 le Maire a fait adopter les statuts de la nouvelle Communauté de communes du Val d'Essonne, sans que nous participions aux travaux préparatoires. **Résultats** : Sièges = Ville de Ballancourt. **Président** = Maire de Ballancourt. Nombre de **Conseillers Délégués** de Mennecy = 6 sur 43, soit **autant** que les trois villes les moins peuplées regroupant 1722 habitants contre ... 13000 pour Mennecy ! Les «négociateurs» n'ont même pas exigé le minimum de garantie qui aurait pu être inscrit dans la Charte «morale» : montant de l'attribution de compensation suite au transfert de la taxe professionnelle à la Communauté ? montant de la Dotation de solidarité communautaire ? nombre de vice-présidents menneçois (sachant que Mennecy représente 29,5 % des 43 875 habitants) ? **Quand vous pensez qu'un Maire-adjoint de Mennecy a voulu se présenter contre le Maire de Mennecy pour l'un des postes de Vice-Présidents de la Communauté, vous comprenez que la Ville de Mennecy s'est ridiculisée !!!**

J. PRAT et JF. PEZAIRE,
Conseillers municipaux MENNECY AVANT TOUT
16, rue Périchon, Mennecy - tél.: 06.86.26.08.46
MennecyAvantTout @ AOL.COM

**Agir pour Mennecy
n'a pas communiqué d'article
pour le Mennecy Info n° 11**

LOISIRS

AGENDA

**Saison Festive 2003
Quelques dates ...**

Pour tous renseignements, contacter le Service Animation au 01.64.57.07.84

Dimanche	27 avril	Foire Antiquités Brocante	Allées du Parc de Villeroy 8 h 00 - 19 h 00
Dimanche	4 mai	Braderie de Printemps Marché aux Fleurs	Centre Ville 7 h 00 - 18 h 00
Dimanche	25 mai	Foire Antiquités Brocante	Allées du Parc de Villeroy 8 h 00 - 19 h 00
Samedi dimanche	14 et 15 juin	Fête du Parc	Parc de Villeroy 10 h 00 - 19 h 00
Dimanche	22 juin	Foire Antiquités Brocante	Allées du Parc de Villeroy 8 h 00 - 19 h 00

**Saison Culturelle 2003
Quelques dates ...**

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.00.37

Samedi	29 mars	Concert Reggae	Espace Culturel 21 h 00
Samedi	16 avril	Marie Paule Belle chante Barbara	Espace Culturel 20 h 30
Samedi	10 mai	Contes des Mille et une Nuits	Espace Culturel 20 h 30
Samedi	17 mai	Fest - Noz	Espace Culturel 21 h 00
Samedi	24 mai	Michael Jones	Espace Culturel 20 h 30
Samedi	21 juin	Fête de la Musique	18 h 30

Saison Culturelle 2003 - Bis ...

Pour tous renseignements
contacter la Bibliothèque Municipale au 01.64.57.31.54

Jeudi	27 mars	Club des Lecteurs	Salle Marianne de 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi	21 mai	Spectacle Petite Enfance (de 1 an à 4 ans)	Salle Marianne 10 h 00
Mercredi	21 mai	Atelier Ecriture Enfant (du CE2 à la 3^e)	Salle Marianne de 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi	22 mai	Club des Lecteurs	Salle Marianne de 9 h 30 à 11 h 30

Autres Manifestations

Samedi	10 mai	Carrefour de la Jeunesse, de l'Entreprise et des Nouvelles Technologies	Salle Socio-Educative 10 h 00 - 19 h 00
--------	--------	--	--

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**CALENDRIER
des sorties et animations 2003
pour les personnes âgées de plus de 65 ans**

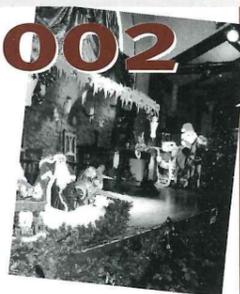
Jeudi	24 avril	Diner Spectacle au César Palace	Célèbre cabaret parisien
Mardi	20 mai	Thé Dansant	Salle Socio-Educative Parc de Villeroy
Jeudi	5 juin	Escapade Bourguignonne Vézelay et Semur-en-Auxois	
Mardi	9 sept.	Thé Dansant	Salle Socio-Educative Parc de Villeroy
Jeudi	25 sept.	Visite du château de Sully Déjeuner et après-midi dansant A la campagne (45-Loiret)	
Samedi	13 déc.	Repas de Noël	Salle Socio-Educative Parc de Villeroy

Mennecy Ville Animée... Mennecy Ville Animée...

ZOOM SUR FIN 2002

Les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre

Comme tous les ans dans le Parc de Villeroy, s'est déroulé le traditionnel Marché de Noël qui a rassemblé bon nombre d'exposants venus nous présenter ou nous faire goûter leurs produits.



Quelle est la recette magique pour rassembler plus de 200 personnes de plus de 65 ans ? Un bon déjeuner, suivi d'un après-midi dansant. C'est ce qui s'est passé le **14 décembre** lors du repas des anciens à la Salle Socio-Educative.

Le dimanche 15 décembre

Appel à la Solidarité à tous, pour les plus démunis. Cette journée a été consacrée à la collecte de denrées alimentaires au profit des Restaurants du Cœur et du Secours Catholique. En plus de la générosité des Mennecois, remercions le Rotary Club et ses membres pour leur contribution à hauteur de 600 kgs de produits récoltés non périssables.



Flash janvier 2003



Le 10 janvier

Dans la Salle Socio-Educative, joliment décorée pour l'occasion par les Services Techniques de la ville, Joël MONIER, Maire de Mennecy, entouré de son conseil municipal a présenté ses vœux aux Mennecois venus nombreux pour l'écouter. Un tour d'horizon général sur le présent et le futur a été commenté et Joël MONIER termina son discours par l'annonce officielle du site **Internet de la Ville www.Mennecy.fr**. Un cocktail a clôturé cette soirée.

Le 11 janvier

La Salle Socio-Educative a été de nouveau utilisée par Monsieur le Maire et le conseil municipal qui avaient invités le personnel communal à un buffet dansant, pour fêter la nouvelle année.



LES TRAVAILLEURS MENNECOIS A L'HONNEUR

97 diplômés des médaillés du travail et du mérite agricole ont été remis le 14 décembre 2002 par le Maire et son équipe dans le salon d'honneur de la Mairie Centrale

**MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL
Promotions 1^{er} janvier et 14 juillet 2002**

Médailles d'Argent - récompensant 20 ans de services

Marie Louise ANASTASI, Suzanne BARREAU, Lucette BELLARD, Catherine BOUET, André COLLET, Sylvie DEQUESNES, Claude EPAILLARD, José FERNANDES DA SILVA, Henri Michel FOURNIER, Daniel GUICHARD, Patrick HAUCHECORNE, Patrick KRYSIAK, Martine LANGUILLAT, David LESUR, Sylvain MARCINOWSKI, Patricia MARISA CHAMBON, Pascal MOINGEON, Marc PERIER, Christian PLANAS, Pascal PONCELET, Georges QUESSADA, Lucien ROCHE, Lucien THERIEZ, Elisabeth VASSEUR GOUDIER



Médailles de Vermeil - récompensant 30 ans de services

Alain ARCHENAULT, Nadine ARDIN, Serge BERMOND, Christian BOIZARD, Roger BRIAND, Christine BRANDAO, Michel BRUNET, Daniel CHENE, André COLLET, Christian DAMERON, Pierre DE LANGE, Hubert DE MESMAY, Martine DE TOMBEUR, Marie Paule DONCARLI, Martine DESPREZ, Michel EMERING, Jean Michel FOUQUET, Michel FOURNAUD, François FROBERT, André GHENASSIA, Daniel GUICHARD, Monique LACHEVRE, Guy LEBIOT, Claude LECONTE, Anne Marie LEON, David LESUR, Roger MIRAVALLS, Janine PAUCHON, Gérard REMY, Lucien ROCHE, Monique ROGER, Aléna TEMEME, Elisabeth VASSEUR GOUDIER, Françoise WARTNER

Médailles d'Or - récompensant 35 ans de services

Marie Claude BARBARE, Christian BEGHIN, Luc BESNARD, Solange CHARDON, Evelyne CLOCHE, André COLLET, Laure DARIO, Michel DESNOUES, Jean Michel DILLIES, Nicole DUBOIS, Henri DUBOSSON, Edith DUPONT, Claudine ETIENNE, Jean Luc GALLAND, Yvon GENDRON, André GHENASSIA, Christian GIBOUT, Claudine GOUBIN, Christiane GUERIN, Josette HERVAGULT, Monique LACHEVRE, Jacques LIRON, Marianne MOREL, Jean Marc PAULIN, Jacques PIERRON, Christian POISSON, Nelly SAUVAGE

Médailles Grand Or - récompensant 40 ans de services

Christian BONIN, Gérard COLAS, André COLLET, Jacques DE VALKENAERE, André GHENASSIA, Guy LAUNAY, Jean LE GUEN, Jean MALLET, Clément MAS, Annie MERCIER, Francis MOREAU, Michel ROXIN

MEDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

Promotion 14 juillet 2002 - Médaille de Vermeil - récompensant 30 ans de services
Jean Luc PRETEUR